



Résumé : Le turc appartient aux langues où la relation attributive se réalise aussi bien par la connection directe que par l'intermédiaire d'un verbe. Comme le précisent bien les auteurs de la *Typologie de la syntaxe connective*, (p.17), la syntaxe connective se concrétise par la connection sémantique de deux monèmes non verbaux constituant un énoncé complet; la connexion peut être directe ou indirecte et elle se réalise dans ce dernier cas par l'intermédiaire d'un monème verbal ou non verbal. Le turc, considéré comme langue agglutinante, privilégie l'utilisation de monèmes connecteurs pour marquer les relations qui s'établissent entre les unités. La grammaire traditionnelle les désigne comme des suffixes. Les particularités syntaxiques et morphologiques de la langue ont suscité de nombreuses études linguistiques. Cependant, certains faits syntaxiques restent encore à l'heure actuelle au cœur de polémiques, tel est le cas surtout des phrases nominales et de leurs rôles syntaxiques. Etant donné que la grammaire traditionnelle et d'autres théories linguistiques n'ont pas encore proposé de solution satisfaisante, nous allons essayer d'analyser ici quelques particularités de la fonction attributive en turc dans l'optique fonctionnelle.

Mots-clés : Turc, syntaxe connective, prédicat nominal, modalités prédicatives - *di2*, - *miş2*, -*se2* and -*dir*.

Özet : Türkçe, göndergesel ilişkinin doğrudan bağlantı yoluyla olduğu kadar bir fiil aracılığıyla da yapıldığı dil ailesine aittir. Bağıntısız Sözdizimin Sınıflandırılması yazarlarının da belirttiği gibi bağıntısız sözdizim, eksiksiz bir sözce oluşturan ve fiil özelliği bulunmayan iki anlambirimin anlamsal birleşiminde vücut bulur. Birleşme doğrudan ya da dolaylı olabilir, ikinci durumda fiil içeren veya içermeyen bir anlambirim aracılığıyla oluşur. Sondan eklemli diller olarak sınıflandırılan Türkçe, birimler arasında kurulan ilişkileri belirtmek için bağıntılıyıcı anlambirimlerden faydalanır. Geleneksel dilbilgisi söz konusu öğeleri son ek olarak adlandırır. Dilin sözdizimsel ve biçimsel özellikleri birçok dilsel incelemeyi doğurmuştur. Ne var ki sözdizimsel bazı olgular günümüzde hala tartışma konusu olagelmektedir. İsim cümleleri ve onların sözdizimsel işlevleri üzerine tartışmalar devam etmektedir. Geleneksel dilbilgisi ve diğer dilbilimsel kuramlar bu konuya doyurucu bir çözüm getirmediğine göre, burada işlevsel açıdan Türkçede göndergesel işlevlerin özelliklerini incelemeye çalışacağız.

Anahtar Kelimeler: Türk dili, bağıntısız sözdizim, sözdizimsel özellikler, *di2*, - *miş2*, -*se2*, -*dir*.

Abstract: *Turkish language is among the languages in which the attributive connection happens by direct connection or by the help of a verb. The connective syntax is provided from the semantic connection of two non-verbal monemes that constitute a complete utterance; this connection can be direct or indirect, and when it is indirect, the connection is made by a verbal or non-verbal moneme. In some of the world's languages, the connective syntax uses exclusively the non-verbal syntax, but in other languages, it uses the non-verbal syntax resources as much as it uses the verbal ones. And finally in some of the languages, the connective syntax belongs exclusively to the verbal syntax domain. There are many studies done about the syntactic and morphological particularities of language. However, some syntactic facts remain, even today, in controversy, for example the verb entitled "copule" and its syntactic fonction. Since the traditionnal grammar and other linguistic theories failed to propose a satisfactory solution, we'll try, by a functionalistic look, to explain the basic syntactic functions in Turkish, and most of all, the attributive function.*

Keywords: *Turkish, connective syntax, syntactic classes, predicative modalities - di2, -miş2, -se2 and -dir.*

Le turc, considéré comme langue agglutinante, privilégie l'utilisation de monèmes connecteurs pour marquer les relations qui s'établissent entre les unités. La grammaire traditionnelle les désigne comme des suffixes. Les particularités syntaxiques et morphologiques de la langue ont suscité de nombreuses études linguistiques. Cependant, certains faits syntaxiques restent encore à l'heure actuelle au cœur de polémiques, tel est le cas surtout des phrases nominales et de leurs rôles syntaxiques. Etant donné que la grammaire traditionnelle et d'autres théories linguistiques n'ont pas encore proposé de solution satisfaisante, nous tenterons d'étudier ici, sous l'angle du fonctionnalisme, la fonction attributive en turc. Il est à noter que les exemples qui illustrent ce texte ont été recueillis auprès de quelques informateurs dont les profils sont variés. Pour faciliter la lecture de ce travail et la compréhension des exemples traités, il nous semble utile de présenter maintenant quelques traits essentiels du turc.

1. Problèmes des classes syntaxiques

En turc, la liste des classes syntaxiques varie selon les linguistes. Actuellement, la grammaire scolaire turque adopte une classification en 8 catégories, à savoir les noms, les pronoms, les numéraux, les verbes, les adjectifs, les suffixes connecteurs, les interjections, etc. Cependant, cette classification représente un inconvénient majeur. En effet, s'appuyant abusivement sur des critères morphologiques et sémantiques établis à partir des unités minimales, on a souvent maladroitement négligé les critères les plus importants : les compatibilités des monèmes et leur exclusion mutuelle en un même point de la chaîne. Cette absence d'une classification scientifiquement rigoureuse et linguistiquement pertinente s'est traduite par l'établissement d'un inventaire des classes majoritairement lexicales, il en résulte une importante lacune sur le plan grammatical.

2. L'énoncé minimum

Lorsque le noyau central, dans une langue donnée, est représenté par une classe de verbes, l'énoncé minimum, la plus petite combinaison de monèmes pouvant constituer un message complet, se manifeste souvent sous forme d'un couple *sujet-noyau central*. Dans certaines langues qui ont à proprement parler un sujet (l'actualisateur obligatoire d'un noyau verbal) il est des cas où, du fait de son caractère systématique, le sujet n'apporte aucune information au message, comme par exemple en français dans *il fait beau* et *il faut partir* où *il* ne possède pas de valeur sémantique. En turc, il n'existe aucune expansion obligatoire pour l'organisation de l'énoncé minimum car nous pouvons supprimer toutes les expansions à tout moment, à condition que le contexte et la situation le permettent.

(1) *Dün gece bir kitap oku-du-m.*

Hier soir un livre lire-parf.cons.-p.1

« Hier soir, j'ai lu un livre (entier ou quelconque). »

Dans cet exemple, tous les éléments, à savoir le complément circonstanciel de temps « *dün gece* » et complément objet direct « *kitap* », à l'exception du syntagme verbal « *oku-du-m* », peuvent être supprimés sans détruire l'organisation de l'énoncé.

Avant de conclure ce paragraphe, il nous semble utile de rappeler la construction du syntagme verbal simple du turc :

Verbe	déterminant grammatical du verbe	suffixe personnel	syntagme verbal
Ex. : <i>Oku</i> « lire »	- <i>du</i> (parfait de constatation)	- <i>m</i> (1 ^{er} personne du singulier)	<i>Oku-du-m.</i> « j'ai lu »

Notons qu'une base verbale avec un suffixe de déterminant grammatical du verbe, sans marque d'un suffixe de personne correspond à une troisième personne du singulier. Notons que le turc n'a pas de genre grammatical, la troisième personne est à exprimer en français, selon le contexte, par « il » ou « elle ».

3. Classe des verbes

En turc, les unités de la classe des verbes peuvent être déterminées en tant que noyaux centraux par les modalités verbales et les modalités prédicatives, les noms, les personnels, les pronoms, les cardinaux, les adverbes, etc.

On identifie neuf déterminants grammaticaux du verbe en turc, à savoir l'aoriste - *er /-ir*, le progressif -*yor*, le duratif- *mekte*, le parfait de constatation- *di*, le parfait de non - constatation -*miş*, l'intentif- *ecek*, l'optatif -*e*, le déontique -*meli* et l'hypothétique -*se*. Ces déterminants grammaticaux du verbe peuvent coexister avec les modalités prédicatives comme -*di2*, -*miş2*, -*se2* et -*dir* et leurs variantes morphologiques.

On établit une distinction nette entre les déterminants grammaticaux du verbe -*di1*, -*miş1*, -*se1*, d'une part, et les modalités prédicatives -*di2*, -*miş2*, -*se2*, d'autre part, car les premiers déterminent uniquement le verbe, tandis que les

deuxièmes déterminent les verbes seulement une fois celui-ci déterminé par une modalité verbale : Ainsi, on peut avoir :

- (2) *Oku-du-ydu* « il avait lu »
- (3) *Oku-malı-ydı* « il devait lire »
- (4) *Oku-malı-dir* « il faut qu'il lise »

4. Classe des noms et des adjectifs

Les unités faisant partie de la classe des noms peuvent être déterminées en tant que noyaux centraux par les modalités prédicatives, les présentatifs, les personnels, les cardinaux, les noms propres et les parasynthèmes, alors que celles de la classe des adjectifs en tant que noyaux centraux par les modalités prédicatives, les adverbes, les présentatifs, les exclamatifs et les personnels. Les unités de cette classe déterminent directement le nom. Quand l'adjectif est antéposé, il est dans un rapport épithétique et quand il est postposé, il se trouve dans un rapport attributif.

5. Quelques particularités de la syntaxe connective en turc²

Le turc appartient aux langues où la relation attributive se réalise aussi bien par la connection directe que par l'intermédiaire d'un verbe. Comme le précisent bien les auteurs de la *Typologie de la syntaxe connective* « la syntaxe connective se concrétise par la connection sémantique de deux monèmes non verbaux constituant un énoncé complet; la connexion peut être directe ou indirecte et elle se réalise dans ce dernier cas par l'intermédiaire d'un monème verbal ou non verbal. Dans certaines langues du monde, la syntaxe connective concerne exclusivement la syntaxe non verbale, alors que dans d'autres langues, elle utilise les ressources de la syntaxe non verbale aussi bien que de la syntaxe verbale; pour d'autres enfin la syntaxe connective n'appartient qu'au seul domaine de la syntaxe verbale » (Clairis, Costauoec et Guérin 2005:17).

Le turc ne possède pas le verbe « avoir » proprement dit. On le rend par les mots *var* « existant, il y a » et *yok* « non existant, il n'y a pas ». C'est au moyen de *var* et de *yok*, entre autres, qu'on exprime les idées d'*avoir* et de *n'avoir pas*, en donnant pour sujet à ces prédicats d'existence et de non existence un nom de la classe accompagné d'un suffixe personnel:

- (4) *Bir ev-im var.*
Une maison-poss.1 prédict.exist.
Une ma maison il y a > « J'ai une maison. »

5.1. *Var* « existence » et *yok* « non existence »

Dans ce qui suit, nous allons nous attarder sur les combinaisons de ces deux tournures de l'énoncé nominal. Nous commencerons par étudier les combinaisons de *var*, puis celles de *yok*.

5.1.1. Combinaisons de *var* avec les classes grammaticales

Comme nous le verrons dans les lignes suivantes, *var* peut coexister avec les modalités prédicatives, l'interrogation et les indices personnels.

5.1.1.1. Coexistence de *var* avec la marque d'assertion *-dir* et les modalités prédicatives *-di*, *-miş* et *-se* :

Dans les énoncés non attributifs, « le prédicat d'existence *var* peut coexister avec la marque d'assertion *-dir* » (Uras Yılmaz 2004 :43) et les modalités prédicatives *-di*, *-miş* et *-se* et leurs variantes morphologiques, « selon la modalité envisagée du procès d'existence ou de possession » (Uras Yılmaz 2004 : 43) comme *var-di* « il y avait », *var-miş* « il paraît qu'il y avait » et *var-sa* « s'il y avait.... ».

5.1.1.2. Coexistence de *var* avec la marque d'interrogation *-mı* :

A propos de l'énoncé nominal, Uras Yılmaz s'affirme de la façon suivante : Une phrase nominale construite uniquement par le prédicat nominal *var* serait la réponse à une question évoquant la présence (5a) et l'existence (5b) des êtres animés ou inanimés (Uras Yılmaz 2004 :43).

(5a) *Anne-si var mı?*
Mère-poss-p.3 prédic.exist. inter.
« Est-ce que sa mère est là? »

(5b) *Ekmek var mı?*
Pain prédic.exist. inter.
« Est-ce qu'il y a du pain? »

5.1.1.3. Coexistence de *var* avec les monèmes personnels :

À l'exception de la 3^{ème} personne du singulier, cette coexistence indique l'existence, la présence d'une ou de plusieurs personnes. Cette combinaison est facultative pour la 3^{ème} personne du pluriel.

(6) *Düşün-(ü)yor-um öyle-(y)se var-ım.*
Penser -prog.-p.1 ainsi-hypot. préd. exist.-poss.p.1
« Je pense, donc je suis. » (Descartes) (cité par Uras Yılmaz 2004 : 43)

5.2. Coexistence de *yok* avec les catégories grammaticales

« L'autre tournure de la phrase nominale, qui s'oppose à la précédente est celle qui introduit le prédicat non-existence *yok* pour exprimer, comme son nom l'indique la non-existence ou l'absence du sujet » (Uras Yılmaz 2004 :45).

(7) *Sabır yok.*
Patience préd.n.exist.
« Il n'y a pas de patience. »

5.2.1. Coexistence de *yok* avec la marque d'assertion *-dir* et les modalités prédicatives *-di*, *-miş* et *-se* :

Dans les énoncés à prédicat nominal, comme l'indique Uras Yılmaz, « le prédicat de non-existence *yok* peut coexister avec la marque d'assertion *-dir* » (2004 : 43) et les modalités prédicatives *-di*, *-miş* et *-se* et leurs variantes morphologiques, « selon la modalité envisagée du procès d'existence ou de possession » (2004 :43)

comme « *yok-tu* « il n'y avait pas », *yok-muş* « il paraît qu'il n'y pas avait » et *yok-sa* « s'il n'y avait pas.... ». Lorsqu'il est enchaîné à la marque d'assertion de *-dir*, il évoque la probabilité ou la supposition de l'absence de quelqu'un ou de quelque chose comme l'indique l'exemple suivant :

- (8) *Ev-i-nin deđer-i bu kadar yok-tur.*
Maison-gén.-p.2 valeur-de autant préd.n.exist.-assert.
« La valeur de ta maison ne devrait pas être aussi élevée. »

5.2.2. Coexistence de *yok* avec la marque d'interrogation *-mu* :

Un énoncé nominal construit uniquement par le prédicat nominal *yok* serait la réponse à une question évoquant l'absence d'êtres animés ou inanimés :

5.2.3. Coexistence de *yok* avec les monèmes personnels :

Lorsque les indices personnels se combinent avec *yok*, on évoque une absence ou non existence de quelqu'un.

- (9) *Ev-de yok- sun.*
Maison-loc. préd.n.exist.-p.2
« Tu n'es pas chez toi » ou « tu es absent. »

6. Connexion directe

Dans ce type de construction, deux éléments nominaux peuvent être directement connectés, l'un en tant que noyau central, l'autre en tant que déterminant. Le noyau central peut coexister les modalités prédicatives. Le noyau qualifie donc le déterminant et la fonction de détermination exprime l'attribution.

6.1. Le déterminant est un nominal

- (10) *Köpek siyah*
Chien noir
« Le chien est noir. »

Dans l'exemple numéroté (10), *siyah* peut se combiner avec la marque d'assertion *-dir* et les modalités prédicatives *-di*, *-miş* et *-se* et leurs variantes morphologiques. En témoigne les exemples suivants :

- (11) *Köpek siyah-tı.*
Chien noir-parf.cons.
« Le chien était noir. »

- (12) *Köpek siyah-mış*
Chien noir-parf. n.cons.
« Le chien était noir, paraît-il. »

- (13) *Köpek siyah-tır.*
Chien noir-marque d'assertion.
« Le chien était noir » (ce qui sous-entend « le chien doit être noir » ou le chien est quelque chose de noir »)

Comme le précise bien Arsun Uras Yılmaz « l'importance de l'ordre syntaxique dans un syntagme à deux éléments, définit la sémantique de la phrase. Ceci peut être expliqué par le phénomène de détermination qui fonctionne en succession « déterminant-déterminé ». Dans une détermination simple, la relation entre le nom et l'adjectif se caractérise par deux cas de figure (Uras Yılmaz 2004 :35):

- lorsque l'adjectif se trouve avant le nom, il remplit en fonction d'épithète :

- (14) *Siyah köpek*
Noir chien
« Le chien noir. »

- lorsque l'adjectif se place après le nom, il assume la fonction de prédicat attributif :

- (15) *Köpek siyah* (idem exemple -10)
Noir chien
« Le chien est noir. »

6.2. Le déterminant est un personnel

Le pronom personnel n'a d'emploi que si l'on veut indiquer un contraste et n'existe vraiment comme tel qu'aux deux premières personnes, étant donné qu'à la troisième personne il est emprunté, comme dans certaines langues (le français par exemple³) au pronom démonstratif. Les pronoms personnels, *ben* « je, moi », *sen* « tu, toi », *o* « il, elle », *biz* « nous », *siz* « vous » et *onlar* « ils, elles » se placent généralement en tête de la phrase et ne sont employés à l'origine que dans un énoncé à prédicat nominal :

- (15) *Ben öğretmen.*
P.1 professeur
« Je suis professeur. »

Les suffixes prédicatifs remplacent le présent de l'ancien verbe turc *imek* « être ». La formation de ces suffixes prédicatifs est un phénomène dû à la répétition. Le turc répète ainsi, dans un énoncé à prédicat nominal, la marque de personne au début et à la fin de l'énoncé.

Nous précisons que le turc n'a pas de présent du verbe « être ». Il peut, dans certaines situations, s'en passer entièrement par la pratique des propositions nominales comme l'illustrent les exemples suivants :

- (16) *Ben, öğrenci.*
P.1 étudiant
« Moi, étudiant » (mot à mot)
« Je suis étudiant(e). »

L'autre solution pour exprimer le présent du verbe « être » consiste à utiliser les suffixes prédicatifs. Ainsi le nom prédicat peut être affecté d'un suffixe de personne spécialisé qui précise à lui seul la personne du sujet sans exprimer nécessairement le sujet par un nom ou un pronom. En témoigne les exemples ci-dessous :

- (17) *Öğrenci* - -(y) -*im*.
Etudiant suf.préd.p.1
« Je suis étudiant. »
- (18) *Zeki-sin*.
Intelligent - suf.pred.-p.2
« Tu es intelligent /intelligente. »

Dans ces exemples, le noyau central nominal (17) ou adjectival (18) est déterminé par le monème personnel, c'est-à-dire le noyau exprime une identité ou une qualité qui affecte le déterminant qui est le monème personnel. Nous remarquons que ces deux noyaux peuvent être déterminés par les modalités prädicatives comme dans les exemples suivants :

- (18) *Öğrenci* -(y)-*di2-n*.
Etudiant imp.-p.2
« Tu étais étudiant/élève. »
- (19) *Öğrenci* - -(y)-*miş2-sin*.
Etudiant dub.-p.2
« Tu étais étudiant/élève, paraît-il »
- (20) *Öğrenci* - -(y)-*miş2-sin*.
Etudiant dub.-p.2
« Tu étais étudiant/élève, paraît-il »
- (21) *Öğrenci* - -(y)-*se2-n....*
Etudiant supp.-p.2
« Si tu étais étudiant/élève,.... »
- (22) *Zeki*-(y)- *di2-n*.
Intelligent - imp.-p.2
« Tu étais intelligent »
- (23) *Zeki*-(y)-*miş2-sin*.
Intelligent - dub-p.2
« Tu es intelligent, paraît-il »
- (24) *Zeki*--(y)- *se2-n...*
Intelligent - supp.-p.2
« Si tu étais intelligent... »

7. La syntaxe connective verbale

Nous nous référons à Dıvıtciođlu pour dire que « la connexion directe entre deux monèmes non verbaux est limitée en turc : en connexion directe l'élément qualifiant est noyau central ne peut être déterminé que par les modalités prädicatives *-di2*, *-miş2* et *dir*, il s'agit par exemple de situer l'attribution dans le futur ou d'exprimer une obligation, il est nécessaire d'employer un verbe connectif qui devient alors le noyau syntaxique de l'énoncé » (Dıvıtciođlu 2005 : 204). Les exemples ci-dessous présentent ces cas de figure :

(25) *Köpek siyah ol-acak.*

Chien noir être-inten.

« Le chien sera noir. »

(26) *Köpek siyah ol-malı.*

Chien noir être-déon.

« Le chien doit être noir. »

On constate que le verbe *-ol⁴* « être, devenir » est ici un verbe connectif permettant une connexion entre les deux expansions non verbales : l'expansion *köpek* « chien » qui fonctionne comme sujet reçoit une qualité de la part de la deuxième expansion en fonction attribut : *siyah* « noir ».

Conclusion

Au vu des exemples turcs analysés, il nous semble possible d'avancer l'hypothèse suivante en citant la formulation de C. Clairis (2005 :26) la connection directe a des dans cette langue emplois limités. Ainsi, elle ne peut être utilisée dès lors qu'il s'agit de situer l'élément d'expérience dans le futur par exemple : pour prédire la beauté d'une maison en construction, il faut, dans ce cas, obligatoirement employer le verbe connectif *olacak*, pour former *evi güzel olacak* « sa maison sera /deviendra belle ».

En turc, l'énoncé « nominal se réalise par la *fonction de copule*⁵ : l'une des fonctions assignées à la prédication nominale consiste à relier le segment rhématique d'un énoncé au segment thématique. Il assume dans ce cas, la fonction de copule représentée par Benveniste (1966 : 157) avec l'exemple *ev Ø kırmızı* « la maison est rouge ». Nous constatons que pour lier l'attribut *kırmızı* (prédicat nominal) au sujet *ev*, le turc n' aucune marque explicite, alors que que dans certaines langues comme le français, on recourt au verbe *être*. Dans cette phrase nominale, il n'y a pas de marque prédicative (Ø), mais il y a sans doute une relation prédicative entre les deux constituants syntaxiques » (Uras Yılmaz 2004 : 34-35).

En analysant les exemples turcs traités ici et de leurs équivalents en français, il nous semble possible d'avancer l'hypothèse suivante : la syntaxe connective en turc présente plusieurs particularités syntaxiques qui la distinguent de la syntaxe connective en français. Le français est une langue à opposition verbo-nominale et il est une langue qui indique une forte opposition entre deux classes de monèmes lexicaux : verbes et nominaux. L'existence de chacune de ces classes est fondée par le fait qu'elles ont des compatibilités différentes avec des modalités spécifiques, et qu'elles ne s'excluent pas mutuellement. Ces deux classes syntaxiques entretiennent entre elles des relations privilégiées. La classe des verbes est spécialisée dans l'utilisation de noyau central de l'énoncé, ce qui implique les unités de la classe des noms lui soient toujours subordonnées. Les noms ont par ailleurs avec les verbes plus d'un type de rapport.

Bibliographie

- Bazin L., 1958, « Phrases nominales et phrases verbales en turc », *Travaux de l'Institut de linguistique*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Paris, Volume II.
- Bazin L., 1968, « Le turc », *Le Langage, Encyclopédie de la Pléiade*, Bruges, Gallimard.
- Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Editions Gallimard.
- Clairis C., Chamoreau C., Costaoeuc D., et Guérin F., 2005, *Typologie de la syntaxe connective*, Presses Univeritaires de Rennes.
- Hagège C., 1982, *La structure des langues*, Paris, P.U.F., Coll. « Que sais-je ? », n° 20.
- Uras-Yılmaz A., 2004, « Le statut de la phrase nominale », *Vers une grammaire linguistique du turc*, Multilingual, Istanbul.

Abréviations

Abl. = ablatif, **acc.** = accusatif, **déon.** = déontique, **dir.** = directif, **dub.** = dubitatif, **supp.** = suppositif, **gén.** = génitif, **hypot.** = hypothétique, **inten.** = intentif, **inter.** = interrogatif, **imparf.** = imparfait, **lia.** = liaison, **loc.** = locatif, **inter.** = interrogation, **parf. n. cons.** = parfait de non-constatation, **parf. cons.** = parfait de constatation, **pass.** = passif, **préd. exist.** = prédicat d'existence, **préd.n.exist.** = prédicat de non-existence, **prog.** = progressif, **poss.** = possessif, **suf.pred.** = suffixe prädicatif

Notes

¹ Quelques paragraphes de ce travail qui a été publié dans *Turcica*, 40, Revue d'Etudes Turques, Peuples, langues, cultures, États. Publiée par l'Association pour le développement des études turques, l'Institut d'études turques de Strasbourg, l'UMR 8032 du CNRS, 381-391 France (2008), ont été reformulés et recorrectés.

² Les définitions des termes sont empruntées à Clairis C., Chamoreau C., Costaoeuc D., et Guérin F., que nous tenons à remercier pour leur réflexion au sujet de la syntaxe connective.

³ Il est à préciser que *ille* en latin donne naissance, en français, au pronom personnel masculin de la troisième personne d'une part, et à l'article défini masculin singulier d'autre part tandis que *illa* engendre, d'une part, le pronom personnel féminin de la troisième personne, et d'autre part l'article défini féminin singulier.

⁴ En turc, on peut avoir les formes surcomposées et les formes complexes avec le verbe *-ol*. On construit en général des formes complexes dont le premier élément est un des déterminants grammaticaux du verbe: *aoriste*, *duratif*, *parfait de non constatation*, *intentif* et le second élément étant une forme conjuguée ou non composée ou composée, du verbe *-ol* :

(27) *Yaz-ar ol-du-m.*

Ecrire-aor. être-parf.cons.-p.1.

« J'ai pris l'habitude d'écrire » ou

« Je suis devenu quelqu'un qui écrit habituellement. »

⁵ Il s'agit ici de la « fonction » de copule (relation prädicative entre le sujet et l'attribut), et non pas de la copule elle-même en tant que marque prädicative.